

09.12.2024 - 13:49 Uhr

Monika Litscher est nommée directrice de l'Union des villes suisses



Berne (ots) -

Lors de sa séance d'aujourd'hui, le comité de l'Union des villes suisse a élu Monika Litscher en tant que nouvelle directrice. Le 1er mars 2025, elle succédera à Martin Flügel, qui quittera l'association au printemps 2025 de sa propre initiative.

Monika Litscher est vice-directrice, resp. directrice adjointe de l'Union des villes suisses depuis un peu plus de 2 ans. Titulaire d'un doctorat en sciences culturelles, elle a auparavant travaillé comme professeure et conférencière invitée dans différentes hautes écoles. Elle a notamment enseigné sur des thèmes tels que la culture urbaine et les espaces publics et a dirigé l'association Mobilité piétonne Suisse.

Martin Flügel, le directeur actuel, a informé le comité à la fin de l'été qu'il souhaitait donner une nouvelle orientation à sa carrière. Sur ce, le comité a mis en place une commission de sélection qui, avec le concours d'une société de recrutement de cadres, est arrivée à la conclusion de proposer au comité la nomination de Monika Litscher pour lui succéder.

Le comité de l'Union des villes suisses se réjouit de l'élection de Monika Litscher, une candidate aux compétences exceptionnelles et à la longue expérience, tant dans la défense des intérêts à l'échelon de la politique fédérale que dans la conduite de l'association. Elle continuera à l'avenir à défendre efficacement les intérêts des villes et des agglomérations en politique et auprès du public.

Le comité adresse ses vifs remerciements à Martin Flügel pour son engagement et son travail fructueux au cours des cinq dernières années. Durant son mandat, il a continué à faire avancer le positionnement et l'ancrage institutionnel de l'association et a donné aux villes une voix forte dans la politique fédérale.

Contact:

Anders Stokholm, président de l'Union des villes suisses, maire de Frauenfeld, 079 574 05 30

Medieninhalte



*Monika Litscher / Texte complémentaire par ots et sur
www.presseportal.ch/fr/nr/100017932 / L'utilisation de cette image à des fins
éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation
soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100926693> abgerufen werden.